



Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs, de passage et hivernants de Provence-Alpes-Côte d'Azur





Quel est le rôle des oiseaux ?

Les oiseaux sont présents, visibles ou audibles, dans la quasi-totalité des écosystèmes mondiaux. Ils ne sont pas seulement le groupe faunistique le plus étudié au monde, mais également de **bons indicateurs de la santé des écosystèmes**. Ils jouent plusieurs rôles importants dans le fonctionnement des milieux naturels. Par exemple, les espèces phytophages (folivores et granivores) régulent la production végétale et contribuent à la dispersion des végétaux en dispersant leurs graines. Les prédateurs (insectivores, piscivores et carnivores), quant à eux, contrôlent les populations des autres espèces, évitant ainsi leur prolifération. Pour leur part, les charognards jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les maladies en nettoyant les écosystèmes.

La responsabilité d'une biodiversité exceptionnelle

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) est une des régions de France métropolitaine dont la biodiversité est la plus riche, ceci en raison de la combinaison des influences méditerranéenne et alpine sur son territoire. Selon les groupes biologiques considérés, la région abrite de 50 % à plus de 90 % de la totalité des espèces connues en France métropolitaine.

Concernant le groupe des oiseaux, **la région PACA abrite près de 85 % des espèces d'oiseaux nicheurs que compte la France métropolitaine** (235 espèces sur les 277), **45 % des espèces de passage** (189 sur 417) et **83 % des hivernantes** (147 sur 178) avec de nombreuses espèces patrimoniales. Aussi, la responsabilité de la région dans la conservation de ces espèces est-elle majeure.

Le constat d'une dégradation continue

Si de vastes territoires sont encore préservés du fait de leur relief, de leur moindre accessibilité ou de leur faible valorisation économique, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est néanmoins la région française ayant connu les bouleversements sociaux-économiques les plus marqués depuis 60 ans. Pour exemple, l'augmentation de la population est de l'ordre de 73 % depuis 1962, progression la plus forte en France.

Actuellement, plusieurs grandes modifications de l'espace commun conduisent à la destruction ou à la modification de nombreux habitats naturels.

Tout d'abord, sur le littoral et en plaine, l'urbanisation et l'artificialisation des milieux naturels ont déjà transformé une large proportion des milieux naturels disponibles. Il s'agit probablement de la menace la plus forte pesant sur les espèces.

Ensuite, dans les grandes plaines agricoles du Rhône et de la Durance, l'intensification des pratiques agricoles a largement contribué à une uniformisation des milieux conduisant à la diminution de la diversité spécifique de ces territoires.

Enfin, en altitude et dans l'arrière-pays, les changements de pratiques d'exploitation forestière et d'élevage ovin ont conduit à une modification radicale des paysages provençaux et bas-alpins : d'immenses superficies de paysages autrefois ouverts et diversifiés se sont aujourd'hui refermées ; ils sont plus homogènes et souvent pauvres en espèces.

Le changement climatique, s'illustrant de manière globale par une augmentation des températures et une baisse des précipitations, se traduit par plusieurs effets sur les populations d'oiseaux. Certaines espèces sont perturbées par la modification de leur chaîne alimentaire (déplacement des espèces proies ou évolution de leur phénologie). Pour les espèces migratrices, par exemple, on peut constater un départ plus précoce des sites d'hivernage et un ajustement de la période de reproduction. D'autres espèces modifient leur aire d'occupation : elles glissent vers le nord et en altitude, pouvant entraîner la disparition de certaines populations. Dans l'avenir, ces menaces liées au changement climatique global entraîneront sans doute la modification et/ou la réduction de l'aire de répartition de nombreuses espèces.

Enfin, il est important de noter qu'au vu des mouvements migratoires de la plupart des populations d'oiseaux nichant, passant ou hivernant en Provence-Alpes-Côte d'Azur, **l'état de conservation de ces populations est également très fortement dépendant de facteurs mondiaux.**

Face aux fortes menaces qui pèsent sur cette diversité exceptionnelle, il est urgent de se doter d'outils pour assoir des stratégies de conservation efficaces. L'établissement de la liste rouge des oiseaux nicheurs, de passage et hivernants de la région PACA est une contribution importante à cette démarche.



Nicheurs ? Hivernants ? De passage ? De quoi parle-t-on ?

Les oiseaux nicheurs sur un territoire donné sont les espèces qui y font leur nid, s'y reproduisent et gardent leur couvée sur le territoire de manière pérenne. Les oiseaux qui ne se reproduisent que de manière occasionnelle ou marginale sur ce territoire et les espèces non natives introduites récemment (après l'année 1500) ne sont pas prises en compte dans l'évaluation.

Les oiseaux hivernants regroupent les espèces d'oiseau qui séjournent en hiver sur le territoire. Les espèces dites « de passage » traversent le territoire en période de migration pré et/ou postnuptiale.



Oiseaux nicheurs, de passage et hivernants

Démarche d'évaluation

La liste rouge régionale des oiseaux nicheurs, de passage et hivernants a été établie selon la méthode préconisée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. L'UICN a développé la méthodologie de référence pour l'élaboration des listes rouges d'espèces menacées, permettant la définition des listes aux niveaux mondial et national. Le comité français de l'UICN a apporté les recommandations spécifiques à son application à l'échelle des régions administratives de France métropolitaine.

L'évaluation des oiseaux de passage et hivernants (espèces visiteuses) a été réalisée selon la même méthodologie et ne peut s'appliquer qu'aux espèces dont la population en région est jugée significative et distincte d'une éventuelle population nicheuse. Dans le cas où il existe à la fois une population de passage et une population hivernante, c'est la population la plus représentée qui est évaluée. Certaines espèces peuvent donc être évaluées uniquement en tant que nicheuses ou hivernantes ou de passage en PACA suivant leur biologie, ce qui influence en conséquence leur statut dans la liste rouge.

La liste des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été réévaluée 10 années après la première évaluation, à la faveur de milliers de nouvelles données. Cette liste a été complétée avec les oiseaux hivernants et de passage. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les travaux ont été coordonnés par le CEN PACA et la LPO PACA. Ils se sont appuyés sur des personnes ressources ainsi que sur les données de différentes bases de données, des publications et synthèses portant sur l'avifaune régionale. Les données du STOC-EPS régional ont également été utilisées afin d'évaluer les espèces. Les experts ont assuré la phase préalable de vérification des données et ont participé à la validation collégiale des résultats, établis lors d'ateliers d'évaluation.

Les espèces ont été classées en neuf catégories selon leur risque de disparition :

- **Disparue au niveau régional (RE)** : espèces ayant disparu de la région mais subsistant ailleurs.
- **En danger critique (CR), En danger (EN) et Vulnérable (VU)** : espèces dites « menacées de disparition ». Ces espèces sont confrontées à un risque très élevé (CR), élevé (EN) ou relativement élevé (VU) de disparition.
- **Quasi menacée (NT)** : espèces proches de franchir les seuils propres aux espèces menacées, et qui pourraient devenir menacées si des mesures spécifiques de conservation n'étaient pas prises.
- **Préoccupation mineure (LC)** : espèces qui présentent un faible risque de disparition de la région considérée.
- **Données insuffisantes (DD)** : espèces pour lesquelles les meilleures données disponibles sont insuffisantes pour déterminer directement ou indirectement leur risque de disparition.
- **Non applicable (NA)** : espèces présentes en PACA pour lesquelles la méthodologie n'est pas applicable et qui ne sont donc pas soumises au processus d'évaluation en raison de statuts biologiques ou taxonomiques particuliers (p. ex. espèces introduites ou espèces visiteuses occasionnelles).
- **Non évaluée (NE)** : espèces qui n'ont pas encore été confrontées aux critères de la liste rouge en raison de leur présence douteuse ou à confirmer sur le territoire régional.

Les catégories **Éteinte au niveau mondial (EX)** et **Éteinte à l'état sauvage (EW)** concernent une évaluation sur l'aire totale de présence historique des espèces et ne s'appliquent donc pas à l'échelle régionale.



Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* - ©Aurélien Audevard/LPO

Liste rouge de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Selon la méthodologie UICN, chaque espèce est analysée au regard de plusieurs critères :

- le déclin de leurs populations : **critère A**,
- la répartition géographique restreinte des populations, ajoutée à un autre critère défavorable (fragmentation de la population, déclin de l'espèce ou de son habitat) : **critère B**,
- la taille réduite et le déclin de leurs populations : **critère C**,
- la taille très petite ou restreinte de leurs populations : **critère D**.

L'analyse de ces critères permet ensuite de classer les espèces dans une des catégories décrites.

Afin de considérer au mieux la diversité taxonomique qui caractérise la région PACA, les sous-espèces ont été évaluées distinctement.

Ces sous-espèces sont l'Océanite tempête de Méditerranée *Hydrobates pelagicus melitensis*, le Faucon pèlerin ssp. *brookei* *Falco peregrinus brookei* et ssp. *peregrinus*, le Cormoran de Desmarest *Phalacrocorax aristotelis desmarestii* et le Bruant des roseaux ssp. *witherbyi* *Emberiza schoeniclus witherbyi* et ssp. *schoeniclus*.

Exemples

Parmi les espèces dont les **populations ont décliné (critère A)**, la population régionale de Mésange boréale (espèce nicheuse) connaît une diminution estimée autour de 49 %. La Mésange boréale est classée dans la catégorie « Vulnérable ».

Parmi les espèces dont la **répartition géographique est très restreinte (critère B)**, la Barge à queue noire (espèce de passage) n'est présente que sur quelques localités littorales de la région. Elle est classée dans la catégorie « Vulnérable ».

Parmi les espèces dont les **effectifs régionaux sont faibles et présentant un déclin continu (critère C)**, le Fuligule milouin (espèce hivernante) voit ses effectifs régionaux en déclin constant sur peu de sites d'hivernage. Cette espèce est classée « Vulnérable ».

Parmi les espèces dont la **taille de la population régionale est très réduite (critère D)**, la population nicheuse régionale du Busard cendré (espèce nicheuse) ne doit pas dépasser quelques dizaines de couples. Cette espèce est classée dans la catégorie « En danger critique ».

Catégories de l'UICN utilisées à une échelle régionale (d'après les Guides 2001 & 2003 et le Guide régional 2012 de l'UICN)

Les acronymes standards correspondent à la dénomination des catégories en anglais et sont utilisés tels quels dans toutes les langues :

RE = Regionally extinct

CR = Critically endangered

EN = Endangered, VU = Vulnerable

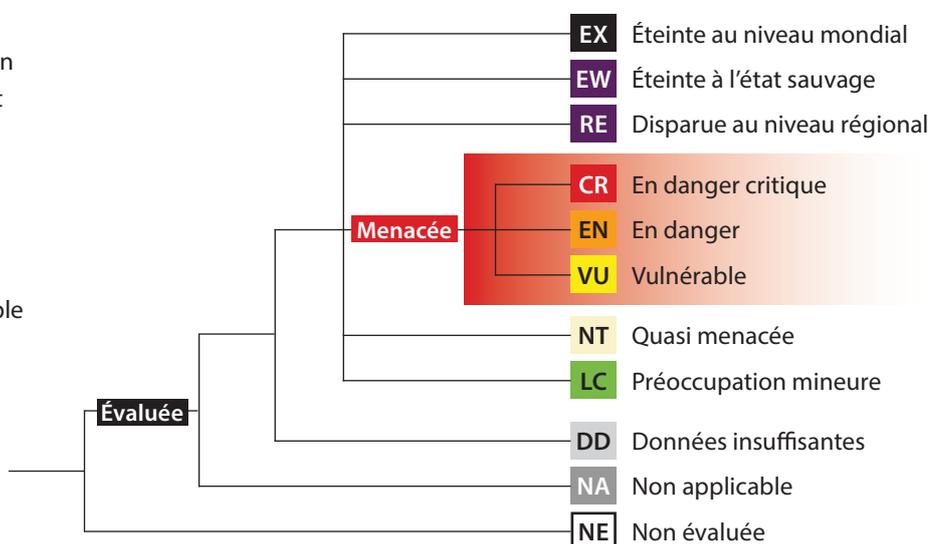
NT = Near threatened

LC = Least concern

DD = Data deficient

NA = Not applicable

NE = Not evaluated





Oiseaux nicheurs, de passage et hivernants

Résultats pour les espèces de Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évaluation de ces menaces montre une **situation régionale inquiétante. Plus d'un tiers des espèces d'oiseaux nicheurs de PACA est menacé de disparition** (88 espèces menacées ou disparues sur 218 espèces évaluées), 2 espèces de passage sur 28 évaluées et 5 espèces hivernantes sur 43 évaluées.

La comparaison avec les résultats des listes rouges mondiale et nationale montre que, au total, si 12 % des espèces d'oiseaux sont menacées au niveau mondial, c'est plus du double au niveau national (26 % d'espèces menacées en France métropolitaine) et **plus du triple au niveau régional (40 % d'espèces menacées en PACA) concernant les oiseaux nicheurs. Pour les espèces de passage et hivernantes, les tendances régionales sont identiques aux métropolitaines**; autour de 7 % pour les espèces de passage, et de 11,5 % chez les hivernantes.



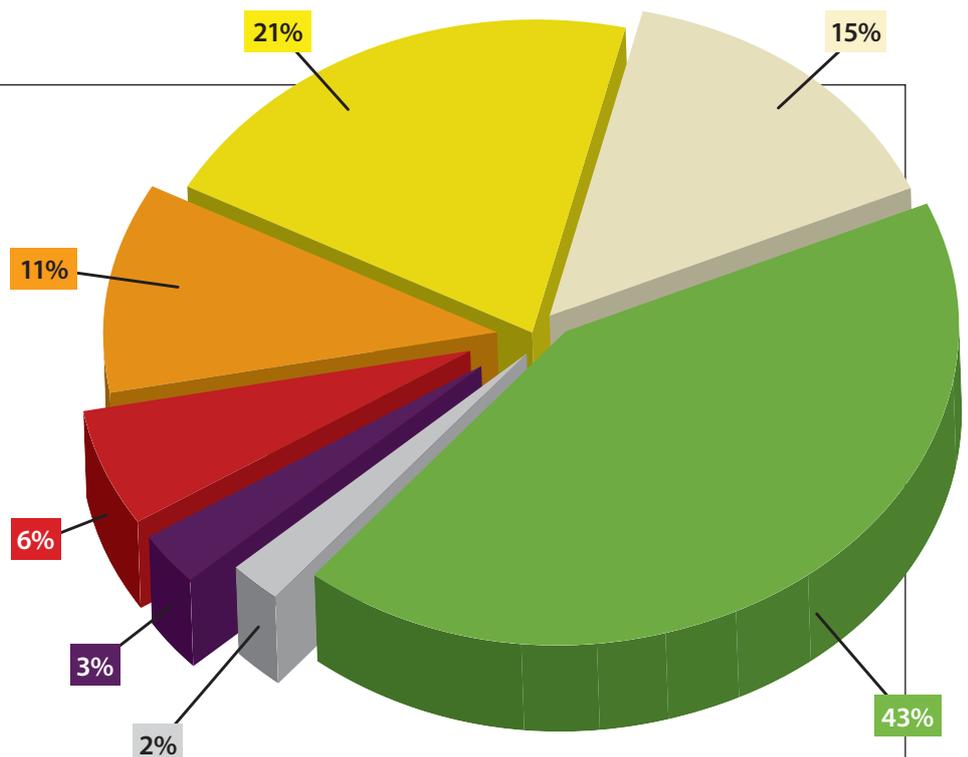
Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator* - ©Joseph Celse/CEN PACA



Chevêchette d'Europe *Glaucidium passerinum* - ©Marc Corail/CEN PACA

Répartition des 218 espèces d'oiseaux nicheurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur en fonction des différentes catégories de la liste rouge.

- Disparue au niveau régional (RE)
- En danger critique (CR)
- En danger (EN)
- Vulnérable (VU)
- Quasi menacée (NT)
- Préoccupation mineure (LC)
- Données insuffisantes (DD)



Liste rouge de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nombre d'espèces nicheuses en Provence-Alpes-Côte d'Azur par catégorie

Catégories de l'UICN	Nombre d'espèces
Disparue au niveau régional (RE)	6
En danger critique (CR)	13
En danger (EN)	23
Vulnérable (VU)	46
Quasi menacée (NT)	32
Préoccupation mineure (LC)	93
Données insuffisantes (DD)	5
Non applicable (NA)	24

Le risque d'extinction des oiseaux nicheurs de la région avait bénéficié d'une évaluation en 2011. Dix ans après la première évaluation, **un changement de catégorie de menace est constaté pour 36 espèces, c'est-à-dire 17 % des espèces évaluées.**

Nombre d'espèces de passage et hivernantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur par catégorie

Catégories de l'UICN	Nombre d'espèces	
	De passage	Hivernantes
En danger (EN)	1	3
Vulnérable (VU)	1	2
Quasi menacée (NT)	3	2
Préoccupation mineure (LC)	3	28
Données insuffisantes (DD)	20	8
Non applicable (NA)	320	104

Quelles sont les espèces présumées disparues ?

Six espèces nicheuses sont considérées « disparues » de la région. Trois des espèces disparues de PACA sont **fortement liées aux zones humides, habitats en constante régression** depuis plusieurs décennies au niveau mondial. On retrouve dans cette catégorie, deux espèces éteintes en France métropolitaine : la Sarcelle marbrée et le Traquet rieur et trois espèces fortement menacées au niveau national : le Pigeon biset, la Rémiz penduline et la Guifette noire.

Et les espèces menacées ?

La catégorie « En danger critique » regroupe 13 espèces nicheuses. Il s'agit des espèces qui, en PACA, ont le plus fortement régressé ces dernières années et les espèces ayant des sites de reproduction très localisés (Gypaète barbu, Ganga cata, etc.) avec seulement quelques centaines (voire dizaines) de couples dans notre région.

La majorité de ces espèces est également considérée comme menacée (catégories CR, EN ou VU) au niveau national. Parmi elles, il faut signaler **cinq espèces de rapaces**

« **En danger critique d'extinction** » (Aigle de Bonelli, Busard cendré, Gypaète barbu, Vautour moine et Vautour percnoptère) malgré les différentes actions et mesures de protection menées en faveur de ces espèces. Trois taxons rejoignent la catégorie « En danger critique » de la présente évaluation : le Puffin yelkouan, l'Océanite tempête et le Bruant des roseaux ssp. *schoeniclus*.

Sur les 23 espèces nicheuses « En danger », il y a deux cas de figure : les espèces en déclin prononcé (Pie-grièche méridionale, Alouette calandrelle, etc.) et les espèces aux populations très localisées (Bruant des roseaux, Glaréole à collier, etc.). Une espèce de passage (Bruant ortolan) et trois hivernantes (Cygne de Bewick, Macreuse brune, Milan royal) ont rejoint la catégorie des espèces « En danger » lors de l'évaluation.

Parmi les espèces nicheuses évaluées comme « Vulnérable » (46 espèces), on distingue les nicheurs peu communs et localisés (Crabier chevelu, Chevêchette d'Europe, etc.), les nicheurs en déclin (Tariet des prés, Cochevis huppé, etc.) et les nicheurs en expansion mais encore très localisés (Grande Aigrette, etc.). Une espèce de passage (Barge à queue noire) et deux hivernantes (Oie cendrée, Fuligule milouin) ont également été évaluées « Vulnérables ».

La moitié des espèces « En danger » et « Vulnérables » est inféodée aux zones humides. Parmi les espèces « En danger », le Bruant des roseaux, par exemple, ne se reproduit que dans quelques milieux humides des Hautes-Alpes (hors sous-espèce *witherbyi*) ; un autre exemple, la Sterne hansel dont la reproduction est devenue très rare dans notre région.

Les trente-deux espèces nicheuses classées dans la catégorie « Quasi-menacée » sont des espèces dont les effectifs sont mal connus mais dont la population régionale est en diminution (Monticole bleu, Moineau soulcie, etc.). On trouve également dans cette catégorie les espèces ayant une population régionale de petite taille (Outarde canepetière, Corbeau freux, Râle d'eau, etc.).

Il faut noter que concernant les espèces nicheuses, la nouvelle évaluation voit 16 nouvelles espèces rejoindre cette catégorie, il s'agit d'espèces évaluées en « Préoccupation mineure » (LC) en 2011. La tendance négative des populations de ces espèces explique notamment la dégradation de leur statut de conservation. Il est d'ailleurs à noter que, parmi elles, figurent des espèces dites « communes » mais présentant tout de même une régression importante.

93 espèces nicheuses sont en « Préoccupation mineure » (LC). Les données sont insuffisantes pour déterminer le risque de disparition de cinq espèces (catégorie DD).

Enfin, l'évaluation montre que les critères n'ont pas pu être appliqués pour 24 espèces (catégorie NA) en raison de leur statut régional (espèces nicheuses occasionnelles ou accidentelles).



Oiseaux nicheurs, de passage et hivernants



Alouette Calandre *Melanocorypha calandra* - ©Joseph Celse/CEN PACA



Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* - ©Aurélien Audevard/LPO



Puffin yelkouan *Puffinus yelkouan* - ©Aurélien Audevard/LPO

Liste rouge de Provence-Alpes-Côte d'Azur

RE



Traquet rieur *Oenanthe leucura* - ©Christian Kerihuel/CEN PACA

RE

Traquet rieur *Oenanthe leucura* Nicheur

Avec une répartition actuelle se concentrant en Afrique du Nord et dans la péninsule ibérique, le Traquet rieur était autrefois commun en Provence où il occupait les milieux méditerranéens rocheux à strate herbacée ouverte. Sa régression semble avoir débuté à la fin du XIX^e siècle. Éteint en France depuis la fin des années 90 et depuis probablement le milieu du XX^e siècle en région PACA, l'espèce semble avoir disparu à la suite de la fermeture de ses milieux de reproduction, en lien avec la régression du pastoralisme.

CR



Aigle de Bonelli *Aquila fasciata* - ©Jean-Claude Tempier/CEN PACA

CR

Aigle de Bonelli *Aquila fasciata* Nicheur

Ce rapace, à large répartition mondiale s'étendant de la péninsule ibérique à la Chine, est probablement le plus menacé de France. Fréquentant, dans notre pays, les paysages méditerranéens des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, l'Aigle de Bonelli a vu son aire de répartition française diminuer de moitié en 50 ans. La population régionale est centrée sur les Bouches-du-Rhône, et, malgré un suivi annuel de la reproduction des 17 couples qui démontre aujourd'hui une certaine stabilisation de la population, l'espèce est classée « En danger critique » du fait du nombre de niches très faible dans notre région. Les menaces qui pèsent sur cette espèce sont principalement les aménagements des habitats naturels qu'elle exploite, les dérangements sur les sites de nidification, les électrocutions et les tirs.



Oiseaux nicheurs, de passage et hivernants

EN



Alouette calandre *Melanocorypha calandra* - ©Guillaume Paulus/CEN PACA

EN

Alouette calandre *Melanocorypha calandra* Nicheur

Espèce ayant une large répartition mondiale allant de la péninsule ibérique à la Mongolie, l'Alouette calandre est très rare en France, et inféodée aux pelouses méditerranéennes sèches. Présente presque exclusivement en PACA, où l'espèce fréquente seulement deux sites de nidification, l'Alouette calandre est classée « En danger » au vu de la forte diminution de ses effectifs et l'abandon de nombreux secteurs en PACA durant les dernières décennies. Si en plaine de Crau, les effectifs de l'espèce semblent se stabiliser, cela n'est pas le cas de la seconde population située dans le Var, dont les effectifs s'amenuisent petit à petit et comptent aujourd'hui moins de 5 couples. La principale cause du déclin de cette espèce méditerranéenne est la disparition des pelouses xériques, son habitat préférentiel.

EN



Milan royal *Milvus milvus* - ©Guillaume Paulus/CEN PACA

EN

Milan royal *Milvus milvus* Hivernant

Grand rapace à la répartition essentiellement européenne, depuis la péninsule Ibérique jusqu'à la Biélorussie, l'Espagne, la France et l'Allemagne hébergeant la majorité de la population. L'espèce est en fort déclin depuis le XX^e siècle, du fait notamment d'empoisonnements indirects, de la modification du paysage agricole et de l'intensification de l'exploitation forestière. En région PACA, l'espèce est classée « En danger », et fréquente ce territoire principalement en hiver, quelques données de nidification dans les Hautes-Alpes étant recensées.

Liste rouge de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* - ©Joseph Celse/CEN PACA

VU Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* Nicheur

La Tourterelle des bois est présente en Europe, Afrique du Nord et en Asie. Espèce migratrice, elle rejoint notamment l'Europe et la France pour s'y reproduire. Elle affectionne particulièrement les espèces semi-ouverts, bocages et haies lui permettant d'y mener à bien sa nidification. L'espèce connaît un déclin notable depuis plusieurs décennies du fait de la destruction de ses habitats de reproduction et l'utilisation de pesticides impactant ses ressources en nourriture. Son statut d'espèce chassable sur une partie de son transit migratoire, notamment en région méditerranéenne, impacte également ses effectifs et sa conservation.



Barge à queue noire *Limosa limosa* - ©Shutterstock/DKeith

VU Barge à queue noire *Limosa limosa* De passage

La Barge à queue noire est un échassier qui fréquente marais, lagunes, estuaires et bassins de décantation, et montre une préférence pour les étendues d'eau saumâtre telles que la Camargue et certains marécages du sud-est de l'Europe. Ce limicole niche en colonies sur les dunes maritimes et dans les polders, et souffre du recul, de la dégradation et de la fragmentation des milieux humides (prairies humides en particulier) ainsi parfois que de leur pollution (chronique ou accidentelle). L'espèce fréquente principalement le littoral de la région, en effectifs plus importants au sud-ouest.



Oiseaux nicheurs, de passage et hivernants

NT



Chevêche d'Athéna *Athene noctua* - ©Cédric Roy/CEN PACA

DD



Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* - ©Frank Dhermain/CEN PACA

NT **Chevêche d'Athéna** *Athene noctua* Nicheur

La Chevêche d'Athéna est présente sur une bonne partie de l'Eurasie, de l'Atlantique au Pacifique, au sein de zones tempérées et méditerranéennes, incluant le nord du continent africain et la péninsule arabique. Le déclin de l'espèce a été très marqué durant la deuxième moitié du XX^e siècle en raison principalement de la destruction de son habitat : remembrements, mise en culture des prairies, suppression des vergers traditionnels et urbanisation. L'espèce subit également de lourdes pertes dues au trafic routier, considéré en Europe comme première cause de mortalité d'origine anthropique.

La Chevêche a fait l'objet d'un Plan national d'actions décliné depuis 2010 en région PACA sous la forme d'un Plan d'actions spécifiques. Cette espèce se voit passer en catégorie « Quasi menacée » en raison de la superficie restreinte de son aire de reproduction et d'une dégradation constante de la qualité de son habitat principalement liée à l'extension de l'urbanisation en Provence.

DD **Pouillot siffleur** *Phylloscopus sibilatrix* Nicheur

Le Pouillot siffleur est une espèce migratrice transsaharienne. Il est présent en période de nidification sur une large partie du Paléarctique où il niche principalement dans les vieilles forêts de feuillus. En France, l'espèce niche sur une grande partie du territoire métropolitain mais évite cependant la partie sud du pays. En PACA, il n'existe aucune preuve de nidification malgré des observations d'individus chanteurs et la présence de milieux favorables. La reproduction et les éventuels effectifs nicheurs étant inconnus, l'espèce est classée dans la catégorie « Données insuffisantes ».

Liste rouge de Provence-Alpes-Côte d'Azur

NA



Aigle botté *Aquila pennata* - ©Aurélien Audevard/LPO

NA

Aigle botté *Aquila pennata* Nicheur « accidentel »

Migrateur et nicheur paléarctique, l'Aigle botté se reproduit de façon fragmentée du Portugal à la Chine. Il fréquente en période de nidification les paysages forestiers parsemés de milieux ouverts ou semi-ouverts. Les populations françaises sont situées sur une large bande reliant les Pyrénées aux Ardennes et l'espèce est classée « Vulnérable » sur la liste rouge nationale. L'espèce est présente en Provence-Alpes-Côte d'Azur principalement en migration postnuptiale. Même si quelques reproductions possibles et une reproduction certaine ont été constatées dans notre région, il n'y a pas de population installée. On considère qu'il s'agit de nidifications « accidentelles », expliquant ainsi son classement dans la catégorie « Non applicable ».



Bruant ortolan *Emberiza hortulana* - ©Aurélien Audevard/LPO



Oiseaux nicheurs, de passage et hivernants

Résultats pour les sous-espèces de Provence-Alpes-Côte d'Azur

La liste rouge des oiseaux nicheurs, de passage et hivernants de Provence-Alpes-Côte d'Azur a traité le cas de six sous-espèces. Quatre ont été classées en catégorie « En danger » (EN) du fait de leurs populations très localisées. En effet, quelques dizaines de couples de Faucon pèlerin ssp. *brookei* et de Cormoran de Desmarest semblent occuper les falaises du littoral notamment. Deux sous-espèces sont classées en « En danger critique » (CR) dont le Bruant des roseaux ssp. *schoeniclus*, présent uniquement dans les Hautes-Alpes, où le nombre de couples nicheurs est très limité.

Liste des espèces et sous-espèces de Provence-Alpes-Côte d'Azur

La liste rouge des oiseaux nicheurs, de passage et hivernants de PACA s'appuie sur la nomenclature du référentiel TAXREF (Version 12) produit par le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR PACA	LR France	LR Monde
NICHEURS						
Charadriiformes	Laridae	<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire	RE	EN	LC
Otidiformes	Otididae	<i>Otis tarda</i>	Outarde barbue	RE	-	VU
Columbiformes	Columbidae	<i>Columba livia</i>	Pigeon biset	RE	DD	LC
Passeriformes	Remizidae	<i>Remiz pendulinus</i>	Rémiz penduline	RE	CR	LC
Anseriformes	Anatidae	<i>Marmaronetta angustirostris</i>	Sarcelle marbrée	RE	RE	VU
Passeriformes	Muscicapidae	<i>Oenanthe leucura</i>	Traquet rieur	RE	RE	LC
Accipitriformes	Accipitridae	<i>Aquila fasciata</i>	Aigle de Bonelli	CR	EN	LC
Passeriformes	Emberizidae	<i>Emberiza schoeniclus schoeniclus</i>	Bruant des roseaux ssp. <i>schoeniclus</i>	CR	EN	LC
Accipitriformes	Accipitridae	<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	CR	NT	LC
Pteroclididae	Pterocles	<i>Pterocles alchata</i>	Ganga cata	CR	CR	LC
Accipitriformes	Accipitridae	<i>Gypaetus barbatus</i>	Gypaète barbu	CR	EN	LC
Charadriiformes	Haematopodidae	<i>Haematopus ostralegus</i>	Huitrier pie	CR	LC	LC
Procellariiformes	Hydrobatidae	<i>Hydrobates pelagicus melitensis</i>	Océanite tempête	CR	CR	LC
Procellariiformes	Procellariidae	<i>Puffinus yelkouan</i>	Puffin yelkouan	CR	EN	VU
Passeriformes	Laniidae	<i>Lanius minor</i>	Pie-grièche à poitrine rose	CR	CR	LC
Passeriformes	Laniidae	<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	CR	VU	LC
Gruiformes	Rallidae	<i>Crex crex</i>	Râle des genêts	CR	EN	LC
Passeriformes	Muscicapidae	<i>Oenanthe hispanica</i>	Traquet oreillard	CR	EN	LC
Accipitriformes	Accipitridae	<i>Aegypius monachus</i>	Vautour moine	CR	EN	NT
Accipitriformes	Accipitridae	<i>Neophron percnopterus</i>	Vautour percnoptère	CR	EN	EN
Passeriformes	Alaudidae	<i>Melanocorypha calandra</i>	Alouette calandre	EN	EN	LC
Passeriformes	Alaudidae	<i>Calandrella brachydactyla</i>	Alouette calandrelle	EN	EN	LC
Pelecaniformes	Ardeidae	<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	EN	EN	LC
Passeriformes	Emberizidae	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux	EN	EN	LC
Passeriformes	Emberizidae	<i>Emberiza schoeniclus witherbyi</i>	Bruant des roseaux ssp. <i>witherbyi</i>	EN	EN	LC
Accipitriformes	Accipitridae	<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	EN	NT	LC
Pelecaniformes	Ardeidae	<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	EN	VU	LC
Charadriiformes	Scolopacidae	<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	EN	LC	LC
Suliformes	Phalacrocoracidae	<i>Phalacrocorax aristotelis desmarestii</i>	Cormoran huppé	EN	VU	-
Strigiformes	Tytonidae	<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers	EN	LC	LC
Falconiformes	Falconidae	<i>Falco peregrinus brookei</i>	Faucon pèlerin ssp. <i>brookei</i>	EN	-	-
Falconiformes	Falconidae	<i>Falco peregrinus peregrinus</i>	Faucon pèlerin ssp. <i>peregrinus</i>	EN	LC	LC
Passeriformes	Sylviidae	<i>Sylvia conspicillata</i>	Fauvette à lunettes	EN	EN	LC
Anseriformes	Anatidae	<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon	EN	LC	LC
Charadriiformes	Glareolidae	<i>Glareola pratincola</i>	Glaréole à collier	EN	EN	LC
Charadriiformes	Laridae	<i>Chroicocephalus genei</i>	Goéland railleur	EN	VU	LC
Galliformes	Phasianidae	<i>Lagopus muta</i>	Lagopède alpin	EN	NT	LC
Passeriformes	Locustellidae	<i>Locustella luscinioides</i>	Locustelle luscinioides	EN	EN	LC
Passeriformes	Acrocephalidae	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	Lusciniolle à moustaches	EN	EN	LC
Passeriformes	Passeridae	<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet	EN	EN	LC
Anseriformes	Anatidae	<i>Anser anser</i>	Oie cendrée	EN	VU	LC
Passeriformes	Laniidae	<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	EN	EN	VU
Procellariiformes	Procellariidae	<i>Calonectris diomedea</i>	Puffin de Scopoli	EN	VU	LC
Charadriiformes	Laridae	<i>Gelochelidon nilotica</i>	Sterne hansel	EN	VU	LC

Liste rouge de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR PACA	LR France	LR Monde
Charadriiformes	Laridae	<i>Sternula albifrons</i>	Sterne naine	EN	LC	LC
Charadriiformes	Charadriidae	<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	EN	NT	LC
Accipitriformes	Accipitridae	<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	VU	VU	LC
Pelecaniformes	Ardeidae	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	VU	NT	LC
Passeriformes	Fringillidae	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	VU	VU	LC
Passeriformes	Emberizidae	<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	VU	VU	LC
Passeriformes	Emberizidae	<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	VU	EN	LC
Anseriformes	Anatidae	<i>Mareca strepera</i>	Canard chipeau	VU	LC	LC
Charadriiformes	Scolopacidae	<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	VU	NT	LC
Strigiformes	Strigidae	<i>Aegolius funereus</i>	Chouette de Tengmalm	VU	LC	LC
Strigiformes	Strigidae	<i>Glucidium passerinum</i>	Chevêchette d'Europe	VU	NT	LC
Ciconiiformes	Ciconiidae	<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	VU	LC	LC
Passeriformes	Alaudidae	<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé	VU	LC	LC
Passeriformes	Corvidae	<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	VU	LC	LC
Cuculiformes	Cuculidae	<i>Clamator glandarius</i>	Coucou geai	VU	LC	LC
Cuculiformes	Cuculidae	<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	VU	LC	LC
Pelecaniformes	Ardeidae	<i>Ardea purpurea</i>	Crabier chevelu	VU	LC	LC
Falconiformes	Falconidae	<i>Falco naumanni</i>	Faucon crécerellette	VU	VU	LC
Falconiformes	Falconidae	<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	VU	LC	LC
Passeriformes	Sylviidae	<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	VU	NT	LC
Passeriformes	Sylviidae	<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	VU	EN	NT
Phoenicopteriformes	Phoenicopteridae	<i>Phoenicopus roseus</i>	Flamant rose	VU	VU	LC
Passeriformes	Muscicapidae	<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	VU	NT	LC
Pelecaniformes	Ardeidae	<i>Ardeola ralloides</i>	Grande Aigrette	VU	LC	LC
Charadriiformes	Charadriidae	<i>Charadrius alexandrinus</i>	Gravelot à collier interrompu	VU	VU	LC
Pelecaniformes	Ardeidae	<i>Casmerodius albus</i>	Héron pourpré	VU	NT	LC
Passeriformes	Hirundinidae	<i>Cecropis daurica</i>	Hirondelle rousseline	VU	VU	LC
Passeriformes	Fringillidae	<i>Linaria cannabina</i>	Linotte mélodieuse	VU	VU	LC
Passeriformes	Paridae	<i>Poecile montanus</i>	Mésange boréale	VU	VU	LC
Charadriiformes	Laridae	<i>Ichthyophaga melanocephala</i>	Mouette mélanocéphale	VU	LC	LC
Charadriiformes	Laridae	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	VU	NT	LC
Passeriformes	Panuridae	<i>Panurus biarmicus</i>	Panure à moustaches	VU	LC	LC
Galliformes	Phasianidae	<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	VU	LC	LC
Passeriformes	Laniidae	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	VU	NT	LC
Columbiformes	Columbidae	<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	VU	LC	LC
Charadriiformes	Charadriidae	<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	VU	LC	LC
Passeriformes	Acrocephalidae	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	VU	VU	LC
Passeriformes	Acrocephalidae	<i>Acrocephalus palustris</i>	Rousserolle verderolle	VU	LC	LC
Passeriformes	Fringillidae	<i>Acanthis flammea cabaret</i>	Sizerin flammé	VU	VU	NE
Charadriiformes	Laridae	<i>Thalasseus sandvicensis</i>	Sterne caugek	VU	NT	LC
Pelecaniformes	Threskiornithidae	<i>Platalea leucorodia</i>	Spatule blanche	VU	NT	LC
Charadriiformes	Laridae	<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	VU	LC	LC
Gruiformes	Rallidae	<i>Porphyrio porphyrio</i>	Talève sultane	VU	VU	LC
Passeriformes	Muscicapidae	<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés	VU	VU	LC
Galliformes	Phasianidae	<i>Lyurus tetrax</i>	Tétras lyre	VU	NT	LC
Columbiformes	Columbidae	<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	VU	VU	LC
Accipitriformes	Accipitridae	<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve	VU	LC	LC
Passeriformes	Fringillidae	<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	VU	VU	LC

HIVERNANTS

Anseriformes	Anatidae	<i>Cygnus columbianus</i>	Cygne de Bewick	EN	EN	-
Anseriformes	Anatidae	<i>Melanitta fusca</i>	Macreuse brune	EN	EN	-
Accipitriformes	Accipitridae	<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	EN	VU	-
Anseriformes	Anatidae	<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	VU	LC	-
Anseriformes	Anatidae	<i>Anser anser</i>	Oie cendrée	VU	LC	-

DE PASSAGE

Passeriformes	Emberizidae	<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	EN	EN	-
Charadriiformes	Scolopacidae	<i>Limosa limosa</i>	Barge à queue noire	VU	VU	-



La liste rouge régionale des oiseaux nicheurs, de passage et hivernants de Provence-Alpes-Côte d'Azur est un travail collectif

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette liste rouge régionale des oiseaux nicheurs, de passage et hivernants de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pu être réalisée grâce au travail de la LPO PACA et du CEN PACA s'appuyant sur les travaux existants relatifs à l'avifaune régionale, ainsi que sur le concours de nombreux ornithologues et structures ressources.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA) est

une association à but non lucratif qui a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation citoyenne. La LPO PACA dispose d'une base de données naturalistes (www.faune-paca.org) contenant plus de 9 millions de données, permettant ainsi d'appréhender au mieux le statut de conservation des espèces.



Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), créé

en 1975, est une association à but non lucratif, d'intérêt général. Agréé au titre de la protection de la nature dans un cadre régional, il a pour objectif la préservation du patrimoine naturel de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le CEN PACA est également agréé par l'Etat et la Région au titre des conservatoires. Le CEN PACA étudie, protège, gère et valorise les espaces et les espèces naturels. Son action s'appuie sur une approche concertée et partenariale.

Cette expertise s'est appuyée sur des personnes ressources ainsi que sur les données de différentes bases de données, des publications et synthèses portant sur l'avifaune régionale. Les données du STOC-EPS régional ont également été utilisées afin d'évaluer les espèces.

Les analyses ont été conduites avec l'appui de spécialistes issus de différentes structures. Ils ont apporté leur expertise pour la phase préalable de vérification des données et ont participé à la validation collégiale des résultats lors d'ateliers d'évaluation.

• **Experts régionaux :** Ariane Bernard-Laurent, Gilles Cheylan, Élodie Debize, Pierre Defos du Rau, Frank Dhermain, Dominique Guicheteau, Guy Durand, Amine Flitti, Philippe Gilot, Matthieu Guillemain, Olivier Hameau, Ludovic Imberdis, Yves Kayser, Thomas Lebard, Grégoire Massez, Marc Montadert, Georges Oliosio, Guillaume Paulus, Philippe Pilard, Françoise Ponce-Boutin, Cédric Roy, Benjamin Vollot, Laurent Tatin, Philippe Vandewalle, Axel Wolf. Amis des Marais du Vigueirat, CEN PACA, CRAVE, La Chevêche, LPO PACA, Nacicca, ONCFS, Parc national des Ecrins, Parc national du Mercantour, Parc national de Port-Cros, Tour du Valat.

SILENE (SINP PACA) a été mobilisé pour cette évaluation - www.silene.eu



• **Coordination, compilation des données et pré-évaluations :** Olivier Hameau (LPO PACA) et Cédric Roy (CEN PACA).

• **Comité d'évaluation UICN :** Léna Baraud.

• **Labellisation :** cette liste rouge a été validée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel le 16 janvier 2020 labellisée par l'UICN (avis du 3 mars 2020).



Liste rouge régionale réalisée selon la méthodologie et la démarche de l'UICN

• **Rédaction :** Julie Delauge (CEN PACA), Vincent Mariani (CEN PACA), Olivier Hameau (LPO PACA), Cédric Roy (CEN PACA).

• **D'après le document de référence :** CEN PACA et LPO PACA, 2020 Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs, de passage et hivernants de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 18 p.

• **Les actualisations ultérieures seront disponibles en ligne sur le site de la DREAL PACA :** <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/listes-rouges-regionales-a7296.html>
ainsi que sur le site de CEN PACA <http://www.cen-paca.org>

Avec le soutien de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur

©Édition 2021



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité



Qu'est-ce qu'une liste rouge ?

La liste rouge des espèces menacées est l'outil de référence pour évaluer le risque d'extinction des espèces. Elle a été développée au niveau mondial **par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)**, pour répondre au problème majeur de dégradation de la biodiversité que représente la disparition des espèces.

Une liste rouge vise à dresser un bilan objectif du degré de menace à l'échelle du territoire considéré et pour le groupe taxonomique étudié (plantes vasculaires, libellules, papillons de jour, oiseaux, etc.). Son élaboration repose sur une démarche scientifique, conduite par les experts, qui utilisent l'ensemble des connaissances disponibles sur chaque espèce. Elle s'appuie sur une série de critères précis décrits dans la méthodologie, qui peut se décliner selon plusieurs échelles géographiques, jusqu'au niveau régional. Le respect de la méthode apporte la garantie d'une qualité permettant la comparaison entre régions et avec les listes nationale et mondiale. Les listes rouges nécessitent une actualisation régulière afin d'intégrer l'évolution de la connaissance des espèces d'une part, et l'évolution de la dynamique de leurs populations d'autre part.

Un outil pour agir et partager les enjeux

Les listes rouges permettent de hiérarchiser les espèces en fonction de leur risque de disparition. Elles constituent donc un outil fondamental pour guider les politiques publiques, identifier les priorités de conservation et définir les actions nécessaires.

Elles fournissent des indicateurs précieux et sont très utiles pour communiquer et sensibiliser sur l'état de la biodiversité au niveau régional. En mettant en valeur les enjeux régionaux grâce à des informations chiffrées, elles permettent de mobiliser l'attention du public et des responsables politiques sur l'urgence et l'étendue des problèmes de conservation.

Les listes rouges permettent de répondre à des questions telles que :

- > Combien y a-t-il d'espèces menacées sur le territoire ?
- > Dans quelle mesure telle ou telle espèce est-elle menacée ?
- > Quelles sont les causes de disparition de cette espèce ?



Précisons qu'une liste rouge n'est pas le seul outil d'évaluation de la biodiversité. Ce n'est pas non plus un état des lieux de la rareté des espèces (une Liste rouge évalue le risque de disparition et non l'état de rareté), ni une liste de priorité d'action (c'est un document scientifique qui peut être traduit en plan d'actions), ni une liste d'espèces protégées (elle n'a pas de portée réglementaire mais peut servir de base à l'élaboration de listes d'espèces protégées). Néanmoins c'est un outil de référence indispensable pour la pertinence des politiques de conservation en faveur des espèces menacées.

La réalisation d'une liste rouge est également un projet stimulant permettant de mobiliser les experts et de créer une émulation d'acquisition de connaissance. Cette dynamique peut contribuer à l'atteinte d'objectifs plus larges, comme l'amélioration des connaissances par des prospections de terrain ciblées, ainsi que la mise à disposition d'informations structurées sur les espèces (données en ligne, atlas, listes commentées, etc.).

Une évaluation régionale, complémentaire de la liste nationale

Depuis 2007, le Muséum National d'Histoire Naturelle et le Comité français de l'UICN se sont associés pour réaliser la liste rouge des espèces menacées en France. La déclinaison régionale, pour chaque groupe traité, permet de préciser les enjeux au niveau du territoire.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, région dont la biodiversité exceptionnelle requiert une politique de conservation ambitieuse, c'est une action collective, sous l'impulsion de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et du Conseil Régional, qui a pour projet de traiter progressivement l'ensemble des groupes taxonomiques le nécessitant.

Cormoran de Desmarest *Phalacrocorax aristotelis desmarestii* - ©Jean-Patrick Durand/CEN PACA

©**Décembre 2021 - Crédit photos couverture :** Bruant ortolan *Emberiza hortulana* ©Aurélien Audevard/LPO, Ganga cata *Pterocles alchata* ©Laurent Tatin/CEN PACA

Conception et réalisation : le naturographe - **Imprimé** par l'Imprimerie de Haute-Provence (La Brillanne), sur papier cyclus print.